



C.D. FAIR PLAY ET INCIVILITES

PROCES-VERBAL N°2

Page 1 sur 1

Réunion du 24 mars 2026

Présents : Mme Barrot Pierrette, M Repentin Éric, M Georges Cascarino, M Miguel Elvira,

Excusé : Mme Marilyne Pinard, M Jérôme Bouquet, M Jérôme Prieto.

Invités : Mme Andrée Carrot, M Bernard Chateaugiron.

La commission s'est réunie le mardi 24 mars à 16h 30 à Saintes au siège du District 17.

M Éric Repentin projette un power point ludique bien apprécié par toutes et tous, expliquant le bien fondé du nouveau Challenge du Fair-Play 2025 – 2028.

Les sources d'information sont mises en commun.

Les informations des cartons rouges, blancs et les suspensions pour chaque équipe de D1, D2, D3 sont comparées et sont définies, pour les matchs réellement effectués depuis le début de saison jusqu'au week-end du 14 /15 Mars 2026.

Comme convenu, chaque club sera informé individuellement des points de pénalités de chaque équipe.

A la date du 24 mars, sur les 83 équipes des trois divisions :

- Seules 6 équipes (7 %) auraient déjà perdu 1 point de retrait (entre 11 et 15 points de pénalités) sur leur total en fin de championnat,
- 77 équipes (93 %) n'auraient perdu aucun point de retrait (entre 0 et 10 points de pénalités), sur leur total en fin de classement.

Le retrait possible de points dans les classements, sera effectif, seulement à la fin des matchs de la saison 2025-2026, après validation du Comité Directeur du District.

La prochaine réunion de la commission sera courant juin 2026.

Toutes questions, toutes interrogations, sur l'application du règlement du Fair-Play peuvent être formulées au numéro de téléphone : 06 16 29 78 42

Réunion finalisée à 17h30.

**Le président de séance,
Éric Repentin.**

**Le secrétaire de séance,
Georges Cascarino**